



Au cœur des luttes

CGT-Finances publiques *** Section de La Réunion

Section affiliée à la CGTR

DECLARATION DE LA CGTR-FINANCES PUBLIQUES AU CTL DU 10 septembre 2018

Avec la réforme du code du travail, le gouvernement avait déclaré la guerre aux salariés du secteur privé.

Avec le rapport CAP 2022, le gouvernement déclare la guerre aux agents de la Fonction Publique. Ce ne sont pas moins de 44 personnalités issues du MEDEF, de cabinets privés de conseils et de « management » qui n'ont cessé de dénigrer la fonction publique et les fonctionnaires tout au long de leurs activités et publications, qui ont été chargées par ce gouvernement d'élaborer des propositions pour « transformer » l'action publique. Rien d'étonnant donc à ce que leurs 22 recommandations aient comme objectif prioritaire d'abandonner et privatiser des pans de missions de service public, pour supprimer 120 000 emplois et économiser 30 milliards d'euros !

Le rapport CAP2022 poursuit aveuglément l'objectif de faire des économies, en partant du principe que la fonction publique coûterait trop cher. 30 milliards d'économie sont ainsi attendus d'ici 2022. Pour parvenir à ses fins, le rapport avance 22 propositions qui s'attaquent purement et simplement aux principes qui fondent la Fonction Publique.

Ces propositions visent, dans un premier temps, à en finir avec les administrations d'Etat en coupant le robinet budgétaire et en organisant le démantèlement des administrations au profit d'agences.

La remise en cause des statuts des agents, de leurs droits et garanties avec par exemple :

- le recours aux contrats de droit privé comme voie « normale » d'accès à la fonction publique,
- le recours aux apprentis,
- l'accompagnement à la reconversion professionnelle avec le cas échéant des plans de départs volontaires en cas de restructurations de services,
- suppression des CAP de mutations et de promotions
- suppression des CHSCT ;

La mise en avant du numérique pour la relation avec l'usager, poursuit la même finalité :

La casse du service public de proximité au service des contribuables.

Le rapport égrène ensuite des propositions nous expliquant comment transformer les services publics, mais avec malheureusement pour seul résultat d'aboutir à **moins de service public**.

La CGTR Finances Publique fait aussi le triste constat du gel du point d'indice depuis juillet 2010 .
A titre d'exemple :

Entre janvier 2000 à juillet 2018 un agent de catégorie C aura perdu 353 euros mensuel, un agent de catégorie B 440 euros et un agent de catégorie A à 503 euros... cette perte pouvant aller jusqu'à 960 euros pour un agent de catégorie A++ (mais là peut-être que l'impact n'est pas perçu de la même façon !)

CAP 2022 , pour la DGFIP c'est :

- l'externalisation, voir l'abandon des missions avec :

- * suppression de l'offre d'accueil pour le « tout numérique »,
- * transfert de la mission cadastrale, disparition du corps des géomètres avec la suppression de la mission topographique ,
- * regroupement des SIP, SIE, PCR, PCE, SPF,
- * suppression du principe de la séparation « ordonnateur/comptable » (1/3 de nos effectifs à disparaître!!!),
- * disparition des trésoreries de proximité ,
- * fusion des Directions

CAP 2022, c'est aussi :

- le démantèlement des règles de gestions, centralisation de la gestion RH, suppression des CAP et CHSCT
- les suppressions d'emplois, massives et dévastatrices.

Parce que la DGFIP doit être le bon élève !

30 000 emplois supprimés à la DGFIP pour 50 000 emplois supprimés sur l'ensemble de la Fonction Publique d'État d'ici 2022 !

Le rapport de la Cour des comptes, miraculeusement sorti avant les annonces de CAP 2022, vient renforcer les orientations prises !

Cette prestigieuse institution affirme, en effet, haut et fort, que la DGFIP n'a pas été assez loin dans sa démarche de suppression d'emploi.

La fusion n'avait-elle pas pour seul but de simplifier les démarches fiscales aux usagers !!

La mise en place du PAS va permettre à court terme (comme l'indique le rapport CAP 2022) de créer une agence unique du recouvrement en charge de l'impôt et des cotisations sociales, concrétisant une « privatisation » de l'encaissement des recettes de l'État (le gouvernement prévoit d'ailleurs également de confier l'encaissement en numéraire des recettes de l'État aux agences postales avec à terme un appel d'offre lancé à d'autres opérateurs privés pour assurer cette mission.).

Il va surtout servir de prétexte à la destruction massive d'emplois publics à la DGFIP.

Il sera enfin l'instrument d'une politique cherchant à imposer un véritable changement de modèle dans notre système fiscal ainsi que dans les principes qui régissent jusqu'à présent le financement de notre protection sociale.

Diminuer autant que faire se peut la progressivité de l'impôt sur le revenu et donc son objectif égalitaire et re-distributif, en finir avec la notion de foyer fiscal et aller au pas de course vers l'individualisation de l'impôt (avec la fin du quotient familial), et surtout ... **SURTOUT :** procéder à court terme à la **FUSION IR/CSG...** et « banaliser » les sources de financement de la protection sociale pour mieux les utiliser au gré des « impératifs » budgétaires que se fixeront les gouvernements.

La Réunion souffre depuis de nombreuses années d'un déficit chronique d'agents. La déclinaison nationale sur le département n'est pas encore connue pour 2019 mais avec 4500 emplois supprimés nous pouvons légitimement craindre le pire !

Quel que soit l'ampleur des suppressions d'emploi pour La Réunion, la CGTR Finances Publiques s'y opposera fermement !

Le mouvement de mutation du 1^{er} septembre anticipe sans nul doute les suppressions d'emploi pour 2019 en laissant un très grand nombre de postes vacants.

Une situation désastreuse dans l'ensemble des services qui a été largement dénoncée par plusieurs pétitions d'agents et par nos diverses interventions auprès de la Direction depuis le mois de juillet 2018.

La Direction a comblé les déficits à coup de sédentarisation des EDR, des pansements sur une jambe de bois !!

La CGTR Finances Publiques ne peut se satisfaire de la dégradation des conditions de travail des agents dans nos services générée par ces vacances d'emploi.

OUI ! n'en doutons pas ! Se cache là l'annonce de futures suppressions d'emplois au sein de notre DRFIP.

La situation socio-économique de notre île avec un taux de chômage de 23 % contre 9 % au niveau national, avec 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, avec 75 % des foyers fiscaux non imposables entraîne une gestion quotidienne d'un public demandeur d'un service qui ne peut plus être assuré par les agents, mais surtout qui NE VEUT PLUS être assuré par notre Direction au titre du « tout numérique », objectif fixé par CAP 2022.

Force est de constater que les services d'accueil sont submergés, saturés. Les agents sont en plein désarroi ne pouvant répondre aux besoins de la population réunionnaise.

Stress, souffrance au travail sont le quotidien des agents en charge de toutes ces missions , avec des réductions toujours plus importantes des plages de réception, sous le prétexte fallacieux de l'amélioration des conditions de travail des agents.

La CGTR Finances Publiques continuera d'exiger les moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions d'accueil.

Ce constat départemental serait incomplet si nous n'évoquions pas le « Livre bleu » des Assises d'Outre-Mer :

- la suppression de l'abattement de 30 % sur l'impôt sur les revenus des Domiens,
- remise en cause du système actuel des congés bonifiés,
- nouvelle attaque contre la majoration pour vie chère des agents des Fonctions Publiques.

Après 10 mois de boycott des instances consultatives, CTL et CHSCT (et tout en siégeant, toujours, aux différentes CAP), nous avons décidé de suspendre ce boycott et de revenir siéger au mois de juin dernier.

Comme nous venons de le dénoncer, le rapport CAP 2022, rendu public en juillet 2018, confirme une volonté de détérioration de nos espaces de discussion, avec la suppression annoncée des CAP et CHSCT.

De fait, se pose-là, la question de la légitimité et de l'utilité des organisations syndicales et de leurs représentants.

La CGTR revendique un dialogue social de qualité, le maintien et le renforcement des compétences de toutes les instances consultatives, avec une réelle prise en compte des aspirations et des revendications des personnels.

Parce que nous luttons sans cesse pour la défense et le maintien de notre statut, de nos missions et de nos emplois ;

Parce que notre ministère est au cœur de la casse annoncée du service public ;

Parce que le comité technique local (CTL) est devenu depuis trop longtemps une caricature de dialogue social ;

Les élus CGTR Finances Publiques décident, en toute responsabilité, de quitter cette séance !

Les élus CGTR au CTL : Philippe ROOS, Thierry DONADIO, Stéphanie CADET, Georges KONDOKI